

N° 88/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 mai 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 mai 2017,

Objet de la délibération :
OFFICE DE TOURISME :
nouveaux membres dans le
collège des acteurs privés

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
 - Dont suppléés : 4
 - Dont représentés : 9
 - Excusés : 3
 - Non excusés : 9
- Votants : 87

L'an deux mil dix-sept

Le dix mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du "Berceau du Comté" à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Chatelain Claude à M. Sage Jean-Luc, M. Longeot Jean-François à Mme Breuillot Laurence, M. Oudet Alain à M. Gallet Serge, M. Lievremont Jean-Michel à M. Bonnefoy Frédéric, M. Ducret Sylvain à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Groshenry Maxime à M. Faivre-Pierret Christophe, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique

Procuration

M. Laithier Didier par M. Vernerey, M. Chaussarot Michel par M. Bole, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Demesmay Maurice par M. Monnier Alain

Suppléé(e)s

Excusé(e) Mme Faillenet Bernadette, M. Bruchon Pierre, M. Quete Gérard

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine & Faillenet Maryse, Ms. Maurice Jacques & Percier Pascal, Mme Ragot Maryvonne, M. Moniotte Jacques, M. Pogliano Jean-Louis, M. Petetin Yves & M. Paul Jacques

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Nathalie Van de Woestyne, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la délibération N° 14/17 du 13/02/17 arrêtant la liste des membres du collège des acteurs privés au comité de direction de l'Office de Tourisme,

Considérant deux sièges de suppléants vacants dans le collège des hébergeurs de meublé de tourisme, gîte de groupe, chambre d'hôte classée ou labellisée,

Considérant les candidatures de Mesdames Bernadette Faillenet et Christine Remoud, toutes deux propriétaires de chambres d'hôtes,

A l'unanimité, le conseil prend acte des nominations au comité de direction de l'Office de Tourisme de :

- Madame Bernadette FAILLENET, suppléante de M. Joel ROY
- Madame Christine REMAUD, suppléante de M. Alain SOLVICHE

Fait et délibéré en séance, le 10.05.17

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président